

Nathalie Dubé

Objet : Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Le projet de GNL Québec, bien que situé au Saguenay, est un projet dont l'envergure dépassera largement le territoire de cette municipalité. Bien que les retombées économiques seront importantes pour la région, je crois que les impacts environnementaux à moyen et long terme du projet annuleront tout bénéfice économique possible à court ou moyen terme.

Premièrement, l'argument principal du promoteur qui est de substituer le charbon par le gaz méthane pour offrir une énergie de transition aurait dû être pensé il y a 20 ans. L'heure n'est plus aux énergies de transition, mais aux énergies renouvelables, ce projet de gaz fossile est tout droit sorti du passé. Les changements climatiques sont bien entamés et pour limiter les dégâts, il est plutôt suggéré de diminuer les gaz à effet de serre.

D'ailleurs, le Québec s'est engagé à diminuer de 37,5 % sous les niveaux de 1990 ses émissions de GES d'ici 2030. Comment pourra-t-il respecter ses engagements avec l'émission de 420 000 tonnes éq. CO<sub>2</sub> uniquement pour le projet de liquéfaction (CIRAIG, 2019)? La compensation des émissions n'est pas une solution viable à long terme.

Deuxièmement, la région est l'hôte d'une espèce menacée grandement emblématique qui a une importance économique pour plusieurs entreprises touristiques. Cette espèce semble très fragile au bruit maritime, l'acceptation d'un tel projet pourrait même mettre en péril sa survie (UQO, 2020). Pourquoi ne pas miser sur la protection du Fjord du Saguenay et des espèces uniques qu'il contient plutôt que sur son industrialisation? Une démarche pour l'inscrire au Patrimoine mondial de l'UNESCO avait été entamée en 2010, ce qui démontre son caractère exceptionnel. Les espèces qui pourraient disparaître en raison du projet de GNL Québec ne pourront revenir dans 25 ans. Par contre, si l'on mise sur la protection du Fjord et le tourisme, dans 50 ans nous aurons toujours des bélugas et une industrie touristique florissante.

Nathalie Dubé  
Citoyenne

**Sources :**

CIRAIG (2019), Projet Énergie Saguenay, étude d'impact environnemental, annexes volume 1, janvier 2019, tableau 4-2, p.58.

Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques (2020), Changements climatiques, Engagement du Québec, consulté en ligne : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/engagement-quebec.asp>, le

15/10/2020.

UQO (2020), Programme de recherche sur la modélisation du trafic maritime et des déplacements des baleines dans l'estuaire du Saint-Laurent et le Saguenay en vue de la réduction des impacts du déploiement de la Stratégie maritime du Québec sur l'exposition des bélugas au bruit sous-marin de la navigation (2018-2023), 10 pages, consulté en ligne : [https://cdn-cms.f-static.net/uploads/4096923/normal\\_5f4d58b607ed6.pdf](https://cdn-cms.f-static.net/uploads/4096923/normal_5f4d58b607ed6.pdf), le 15/10/2020.